

INSEAMM 04/04/2024
Délibération n° DELIB_14_FI_24_04_04_TARIFS_24_25

INS EA MM

Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'administration
Séance du 4 Avril 2024**

**DROITS D'INSCRIPTION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025 ET AUTRES
TARIFS**

Délibération n° DELIB_14_FI_24_04_04_TARIFS_24_25

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 21 mars 2024.

VU

La délibération du Conseil d'Administration n°4 du 23 octobre 2023 portant adoption des droits d'inscription pour l'année universitaire 2023-2024 et autres tarifs.

INSEAMM 04/04/2024

Délibération n° DELIB_14_FI_24_04_04_TARIFS_24_25

Le Président,

EXPOSE

L'établissement est soucieux d'offrir à ses étudiants et étudiantes ainsi qu'à ses élèves et ses adhérents des enseignements d'excellence avec des intervenants de grande renommée, des installations modernisées et des services constamment améliorés.

Les tarifs ont été fixés par la délibération du 23 octobre 2023.

Les modifications tarifaires concernent les points suivants :

- Tarifs Conservatoire : actualisation des tarifs
- Tarifs pratiques amateurs (Ifamm) : élargissement de l'offre, remise à niveau tarifaire et élargissement des bénéficiaires du tarif réduit
- Tarifs redevances d'occupations : redevances cafétéria beaux-arts, redevances salles équipées

Il convient ainsi d'apporter les correctifs suivants pour l'année universitaire 2024-2025:

« [...]

II. TARIFS CONSERVATOIRE PIERRE BARBIZET DE MARSEILLE

1. FRAIS D'INSCRIPTION

MONTANT DES FRAIS (exigibles au moment du dépôt du dossier)	Élèves	Élèves boursiers	Élèves CFA et S2TMD	Élèves SATIS, IIMM	Élèves Demos/Passerelle (1 ^{ère} année)	Élèves sous protection temporaire de l'État ²	Augmentation par rapport à 23-24
Dossier de pré-inscription au concours d'entrée¹	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €	Exonération totale	Exonération totale	+6.25% (+1.00€)
Dossier de réinscription	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €	Exonération totale	Exonération totale	+6.25% (+1.00€)

¹ Montant par discipline

² élève bénéficiant d'une protection temporaire de l'État Français

2. DROITS DE SCOLARITÉ

Le principe est que toute année scolaire commencée est due dans son intégralité.

INSEAMM 04/04/2024

Délibération n° DELIB_14_FI_24_04_04_TARIFS_24_25

○ **Résidents à Marseille**

Quotient familial	≤ ou = à 250	>250 à 500	>500 à 800	>800 à 1100	>1100 à 1500	>1500 à 2000	>2000 à 2500	>2500	Augmentation par rapport à 23-24
Auditeurs	101 €	115 €	130 €	137 €	144 €	152 €	159 €	173 €	+3% moy. (2.00 à 3.00€)
Cycle Éveil	101 €	115 €	130 €	137 €	144 €	152 €	159 €	173 €	+3% moy. (2.00 à 3.00€)
Cycles 1,2,3 et parcours personnalisés	130 €	148 €	167 €	176 €	186 €	196 €	204 €	223 €	+3% moy. (2.00 à 3.00€)
Cycles spécialisés et post DEM	180 €	206 €	232 €	245 €	258 €	271 €	284 €	309 €	+3% moy. (2.00 à 3.00€)
Pratique collective	51 €	58 €	65 €	69 €	72 €	76 €	79 €	87 €	+3% moy. (2.00 à 3.00€)
Répliques	51 €	58 €	65 €	69 €	72 €	76 €	79 €	87 €	+3% moy. (2.00 à 3.00€)
Module d'ens. Complémentaire	51 €	58 €	65 €	69 €	72 €	76 €	79 €	87 €	+3% moy. (2.00 à 3.00€)

○ **Résidents hors Marseille**

Quotient familial	≤ ou = à 250	>250 à 500	>500 à 800	>800 à 1100	>1100 à 1500	>1500 à 2000	>2000 à 2500	>2500	Augmentation par rapport à 23-24
Auditeurs	202 €	230 €	260 €	274 €	288 €	304 €	318 €	346 €	+3% moy. (6.00 à 10.00€)
Cycle Éveil	202 €	230 €	260 €	274 €	288 €	304 €	318 €	346 €	+3% moy. (6.00 à 10.00€)
Cycles 1,2,3 et parcours personnalisés	260 €	297 €	334 €	353 €	371 €	391 €	408 €	445 €	+3% moy. (6.00 à 10.00€)
Cycles spécialisés et post DEM	180 €	206 €	232 €	245 €	258 €	271 €	284 €	309 €	+3% moy. (6.00 à 10.00€)
Pratique collective	102 €	116 €	130 €	138 €	144 €	152 €	158 €	174 €	+3% moy. (6.00 à 10.00€)
Répliques	102 €	116 €	130 €	138 €	144 €	152 €	158 €	174 €	+3% moy. (6.00 à 10.00€)
Module d'ens. Complémentaire	102 €	116 €	130 €	138 €	144 €	152 €	158 €	174 €	+3% moy. (6.00 à 10.00€)

INSEAMM 04/04/2024

Délibération n° DELIB_14_FI_24_04_04_TARIFS_24_25

À partir du 3^{ème} enfant inscrit/famille (modalités applicables pour les résidents Marseille et hors Marseille): 50% de réduction.

MONTANT DES FRAIS	Élèves boursiers	Élèves CHA et S2TMD	Élèves SATIS	Élèves Démos / Passerelle (1 ^{ère} année)	Élèves sous protection temporaire de l'Etat ¹	Augmentation par rapport à 23-24
Droits de scolarité	Exonération totale	Exonération totale	51.00 €	Exonération totale	Exonération totale	+4% (3.00€)
Module complémentaire	Exonération totale	Selon QF et résidence familiale	51.00 €	Exonération totale	Exonération totale	+4% (3.00€)

¹ élève bénéficiant d'une protection temporaire de l'Etat Français

Ajout :

3. EXONÉRATIONS ET REMBOURSEMENTS DES FRAIS D'INSCRIPTION

NATURE DES EXONÉRATIONS	MONTANT DES FRAIS
Élève démissionnaire	Totalité si demande formalisée avant le 31-10 de l'année N
Élève absents + 3 mois pour raisons médicales¹	Au prorata de la présence effective

¹ attestée par le contrôle d'un médecin agréé

[...]

III. TARIFS INSTITUT DES FORMATIONS ARTISTIQUES

1. PRATIQUES AMATEURES

ATELIERS PUBLICS	Public	Nb. H / semaine	Tarifs en €/session (2 sessions/an)	Tarifs en €/an	Tarifs réduits	Augmentation par rapport à 23-24
ATELIERS dessin, peinture, sculpture, photo, histoire de l'art	Adulte	3h	165.00 €	300.00 €	Sem : 115.00 € Annuel : 210.00 €	+32% (+40€)
	Adulte	2h	145.00 €	260.00 €	Sem : 100.00 € Annuel : 180.00 €	+32% (+35€)
	Adulte	6h	265.00 €	475.00 €	Sem : 185.00 € Annuel : 330.00 €	+32% (+65€)

INSEAMM 04/04/2024

Délibération n° DELIB_14_FI_24_04_04_TARIFS_24_25

ATELIERS modèle vivant	Adulte	3h	330.00 €	590.00 €	Sem : 230.00 € Annuel : 410.00 €	+10% (+30€)
ATELIERS céramiques	Adulte	3h	330.00 €	590.00 €	Sem : 230.00 € Annuel : 410.00 €	+10% (+30€)
ATELIERS dessin, peinture, sculpture, photo, histoire de l'art	Enfants / Adolescents (6 à 17 ans inclus)	3h	110.00 €	200.00 €	Sem : 80.00 € Annuel : 140.00 €	+35% (+30€)
	Enfants / Adolescents (6 à 17 ans inclus)	2h	80.00 €	140.00 €	Sem : 60.00 € Annuel : 100.00 €	<u>Nouveauté</u>
STAGES dessin, peinture, sculpture, photo, histoire de l'art	Enfants / Adolescents (6 à 17 ans inclus)	20h	160.00 €	--	130.00 €	+0% (inchangé)
	Enfants / Adolescents (6 à 17 ans inclus)	30h	280.00 €	--	225.00 €	+0% (inchangé)
STAGES céramique	Enfants / Adolescents (6 à 17 ans inclus)	30h	280.00 €	--	225.00 €	<u>Nouveauté</u>
STAGE prépa écoles d'arts	À partir de 16 ans	20h	160.00 €	--	130.00 €	+0% (inchangé)
STAGE dessin, peinture, sculpture, photo, histoire de l'art	Adulte	12h	150.00 € €	--	120.00 €	<u>Nouveauté</u>
STAGE céramique	Adulte	12h	250.00 €	--	200.00 €	<u>Nouveauté</u>

L'application d'une tarification réduite s'applique pour :

- Bénéficiaires des minima sociaux (AAH, RSA, ASPA, Chômage)
- Étudiant·e-s de moins de 26 ans
- Demand·eur·euse·s d'asile, réfugié·e-s et personne sous protection temporaire de l'Etat
- Carte d'invalidité / RQTH

[...]

INSEAMM 04/04/2024

Délibération n° DELIB_14_FI_24_04_04_TARIFS_24_25

IV. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

▪ LUMINY

[...]

Une tarification spécifique s'applique pour :

- l'exploitation de la cafétéria :

Le bénéficiaire de l'occupation de la cafétéria verse à l'INSEAMM une redevance d'occupation mensuelle de 483 €. La redevance est exigible **pour l'ensemble de l'année civile, y compris en cas de fermeture de l'école et/ou d'inexploitation de la cafétéria, soit du 01/01/année N au 31/12/année N** ».

[...]

▪ PALAIS CARLI ET ANNEXES

La valeur locative pour le site de Carli et ses annexes est fixée par les titres d'occupation.

Un forfait journalier supplémentaire à la part fixe/variable est applicable pour l'occupation de certains espaces comme suit :

Type de salle ou extérieur		Tarif forfaitaire journalier
Tarif 1	Studio de travail	50.00 €
Tarif 2	Salle de travail / Loge	100.00 €
Tarif 3	Salle de formation	150.00 €
Tarif 4	Salle de répétition	200.00 €
Tarif 5	Salle de concert + équipement (jauge jusqu'à 110)	300.00 €
Tarif 6	Salle de concert + équipement (jauge > 110)	400.00 €
Tarif 7	Cour d'honneur (sans équipement) ou privatisation parking (partielle)	500.00 €
Tarif 8	Cour d'honneur (avec équipement)	600.00 €

[...]

Le reste des articles sont inchangés.

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

INSEAMM 04/04/2024
Délibération n° DELIB_14_FI_24_04_04_TARIFS_24_25

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : de valider l'ensemble des modifications tarifaires détaillées ci-dessus pour l'année universitaire 2024-2025.

Article 2 : Le reste des dispositions tarifaires sont reconduites pour 2024-2025.

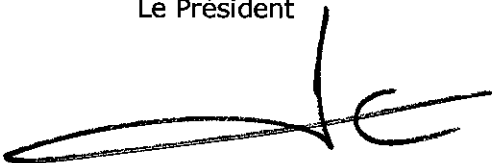
Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	17
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes pour	22
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- **Adoptée**
- ~~Rejetée~~

Fait à Marseille, le 4 avril 2024.

Le Président



Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le 04/04/2024

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée sur le site de l'établissement le : 05/04/2024

Accusé de réception en préfecture
013-200029205-20240404-14CA240404TARIF-DE
Reçu le 05/04/2024

